

exercice 2015



Commune de Presinge

**Compte-rendu
administratif et financier**

Presinge juin 2016



COMPTE-RENDU ADMINISTRATIF 2015

Les autorités exécutives ont le plaisir de présenter le compte rendu administratif et financier portant sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, et ce en conformité avec la loi sur l'administration des communes du 12 avril 1984.

Ce rapport d'activité vous permet de découvrir la diversité des projets réalisés ou en cours d'étude. Le budget 2015 est marqué par des changements et des nouveautés dans bien des domaines : nouvel exécutif et nouveau conseil municipal. Ainsi que le lancement du projet de développement villageois, un grand chantier en perspective.

Sur le plan financier, l'exercice comptable 2015 se termine par un excellent résultat. Les charges de fonctionnement, quant à elles, ont été bien maîtrisées comme ces dernières années.

En tant que maire, il me revient de remercier mon prédécesseur pour toutes les années consacrées à la bonne marche de notre commune. Nouvellement élu, je dois également rappeler que Ferdinand Le Comte a exercé son mandat durant 28 ans, soit sept législatures. S'il a tenu la barre pendant autant d'années, c'est qu'il a toujours su garder la faculté de prévoir et de choisir la bonne option pour le bien de son village.

Une page est désormais terminée. Et comme mentionné plus haut, le moment est venu de faire place au projet le plus important de la législature 2015-2020, à savoir la construction de logements sur le territoire de la commune.

Serge Broquard
Maire





EXÉCUTIF

MAIRE

Serge Broquard

rte de la Louvière 57

ADJOINTS

André Carrat

rte de la Louvière 81A

Patrice Mugny

rte des Eaux-Belles 36

CONSEIL MUNICIPAL

Benjamin Ackermann

ch. des Chevêches 1

Jean-François Beausoleil

rte de la Louvière 13

Christophe Bongard

ch. des Jonchets 10

Pierre Coppo

ch. des Chevêches 1

Rémy Durafour

rte de la Louvière 1

Blaise Loup

ch. des Cordonnières 8

Paulo Rodrigues da Guerra

ch. des Jonchets 14

Jacques-André Romand

La Renfile 1

Emmanuelle Spinedi

ch. des Cordonnières 16

Joseph-Marie Thorens

ch. des Cordonnières 6

Patricia Velati Thiriet

rte de la Louvière 21

FONCTIONS ADMINISTRATIVES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ET FINANCES

Serge Broquard

Maire

André Carrat

adjoint

Patrice Mugny

Adjoint

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Caroline Radice

Martine Gremion Engeler

Dominique Roulin

COMPTABILITÉ

Fiduciaire Chavaz SA

Caroline Radice

ÉTAT CIVIL À CHÊNE-BOUGERIES

Pascale Fournier

Officier de l'état civil, responsable

Maiïka Bertocchi

Officier de l'état civil

Mireille Oberson

Officier de l'état civil

Stéphanie Sigg

Officier de l'état civil

Sonia Grubicic

Secrétaire de l'état civil

COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Législature 2015-2020

COMMISSION SOCIALE-ECOLE

président: SPINEDI Emmanuelle

maire/adjoint: MUGNY Patrice

membres: VELATI THIRIET Patricia

DURAFOUR Rémy

LOUP Blaise

THORENS Joseph-Marie

COMMISSION MANIFESTATIONS

président: VELATI THIRIET Patricia

maire/adjoint: MUGNY Patrice

membres: ACKERMANN Benjamin

DURAFOUR Rémy

COMMISSION BÂTIMENTS

président: RODRIGUES DA GUERRA Paulo

maire/adjoint: BROQUARD Serge

membres: COPPO Pierre

BONGARD Christophe

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ CIVILE

président: THORENS Joseph-Marie

maire/adjoint: CARRAT André

membres: BONGARD Christophe

ACKERMANN Benjamin

COMMISSION FINANCES

président: ROMAND Jacques-André

maire/adjoint: BROQUARD Serge

membres: COPPO Pierre

BEAUSOLEIL Jean-François

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE -

DÉVELOPPEMENT VILLAGEOIS

président: LOUP Blaise

maire/adjoint: BROQUARD Serge

membres: BEAUSOLEIL Jean-François

RODRIGUES DA GUERRA Paulo

ROMAND Jacques-André

SPINEDI Emmanuelle



1^{ER} AOÛT 2015 À PRESINGE

« **S**UIS-JE CE QUE MON PASSÉ A FAIT DE MOI ? » C'est l'une des questions qui ont été posées cette année, chez nos voisins français, aux candidats au baccalauréat. Une question que peuvent se poser les individus, mais aussi les communautés.

Le 1^{er} août, la Suisse s'interroge sur elle-même, mais qu'est-ce que la Suisse ?

Elle est composée d'une multitude de communautés de langues et de traditions différentes, dont la nôtre, celle de Presinge et de Genève, fait partie.

Qui étaient ceux qui nous ont précédés et comment ont-ils vécu ? C'est une question que je me suis posée en lisant un livre qui raconte l'histoire de la famille Deléamont, une ancienne famille de notre région, dont on peut suivre l'évolution depuis le 15^e siècle.

On y découvre la vie quotidienne des paysans d'autrefois, leur façon de gérer et de cultiver leurs terres, de les transmettre, leurs traditions religieuses, leurs coutumes, sans oublier la vie des femmes et des enfants, bien différente de celle d'aujourd'hui.

La vie de nos régions, vous le savez, a été longtemps sujette aux conflits politiques et religieux qui opposaient la ville de Genève à ses voisins savoyards. Presinge, pour sa part, faisait partie du duché de Savoie, plus tard du royaume de Sardaigne, puis de la France, avant d'être rattachée à Genève, puis à la Suisse. Un destin subi, car en ces temps lointains les paysans n'avaient pas grand-chose à dire sur le destin politique de leur région.

Et le 1^{er} août ? En quoi nous concerne-t-il ?

C'est en 1891 que, pour renforcer la cohésion du pays, les autorités fédérales ont décidé que le 1^{er} août serait désormais notre fête nationale. Elle serait marquée – c'était sa seule

manifestation au début – par une sonnerie de cloches dans toute la Suisse, entre 8 heures et 8 heures et quart du soir. (on ne disait pas encore 20 heures à cette époque !).

On peut discuter du choix de cette date – et on l'a fait – mais un point est important. Ce qu'on a choisi de fêter, c'est la rencontre de trois communautés paysannes, celles d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald, et la signature d'un pacte destiné à sauvegarder leurs intérêts et leurs libertés.

Ce qu'on a voulu souligner, c'est un acte de liberté. Ces communautés ne voulaient pas être administrées de l'extérieur. Déterminer son propre destin, ne pas dépendre d'autrui, c'est un but que tous peuvent comprendre. C'est pourquoi la fondation de la Confédération suisse – quels que soient les nuages plus ou moins mythiques qui l'entourent – a toujours frappé les esprits. Elle reste aujourd'hui une source d'inspiration, même si nous ne sommes pas toujours au clair sur ce qu'elle implique.

Certains pays doivent leurs origines et leur développement à des dynasties royales – c'est le cas de la France –, d'autres à des mouvements nationaux d'unification – comme l'Allemagne ou l'Italie. Souvent, leur constitution a obéi à des impératifs géographiques ou à des facteurs culturels. L'unité de langue paraît généralement déterminante. Qui de nous, lors de voyages, n'a entendu cette remarque : « Vous venez de Suisse ? donc vous parlez suisse ! »

Et non, nous ne parlons pas suisse, parce que notre pays ne repose ni sur l'unité religieuse, ni sur l'unité de langue, ni même sur l'unité géographique : à Genève nous le savons bien, puisque le territoire de notre canton ne correspond pas à ce qu'on appelle en géographie « le pays de Genève », et encore moins au « Genevois » qui se trouve en France.

« La Suisse, a dit récemment l'historien Jean-Pierre Jelmini, n'est pas une évidence, c'est une nation fondée sur la volonté

d'en être une. » Elle est le résultat d'une volonté de vivre ensemble qui s'est manifestée au cours des siècles et dont les motivations ont pu changer. Depuis le 19^e siècle, elle se reconnaît dans l'idéal démocratique dont elle a pu se croire le modèle. Elle a développé tout un système de participation des citoyens à la vie politique que bien des pays nous envient. C'est un système complexe, qui complique certes la prise de décisions, mais qui assure un haut degré d'adhésion à celles qui sont finalement adoptées. Surtout, elle a su trouver un moyen de combiner le respect des choix de la majorité avec le respect des minorités. Pays multiculturel, la Suisse a su éviter jusqu'à ce jour les affrontements communautaires. C'est là un bien inestimable, qu'il importe de cultiver car nous voyons bien que dans le monde d'aujourd'hui, il ne va pas de soi.

S'il nous fallait répondre à la « question du bac » de cette année, nous pourrions répondre :

Oui, nous sommes ce que le passé a fait de nous : il y a un héritage que nous ne pouvons contester.

Mais comme la liberté du choix était à l'origine, elle est toujours présente aujourd'hui. Le pacte de 1291 implique une responsabilité et sans doute des tâches nouvelles. Il affirmait un devoir de solidarité entre les différentes communautés signataires. La Suisse du 20^e siècle a donné à cette solidarité un nouveau sens, que symbolise la Croix-Rouge qui, rappelons-le, constitue l'exact décalque – inversé – de notre drapeau national. Voilà qui donne des devoirs ! Dans un monde traversé de crises multiples, la Suisse n'existerait pas sans un renouvellement continu du pacte fondateur et une fidélité aux valeurs qui l'ont inspiré.

Vive la Suisse, Vive Genève et Vive Presinge.

Serge Broquard
Maire

SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2015

Durant l'année écoulée, le Conseil municipal s'est réuni à 10 reprises et a tenu une séance d'installation pour la législature 2015-2020. Voici la liste des sujets traités durant cette année, ainsi que les décisions et délibérations prises par le Conseil municipal :

le 19 janvier 2015

le 16 février 2015

le 16 mars 2015

le 27 avril 2015

le 11 mai 2015

le 22 juin 2015

le 14 septembre 2015

le 26 octobre 2015

le 10 novembre 2015

le 7 décembre 2015

Séance d'installation du Conseil municipal 2015-2020 : le 2 juin 2015

- **Délibération**, votée à l'unanimité, relative à la création d'un pacte d'emption sur le DDP 2570, parcelle 2552, propriété de la commune de Presinge en faveur de M. P. Schaller.
- **Délibération**, votée à l'unanimité, relative à l'ouverture d'un crédit d'étude complémentaire pour la rénovation de l'Auberge communale.
- **Délibération**, votée à l'unanimité, concernant l'acceptation d'un échange de terrains entre la commune de Presinge, no 2123 (ch. du Botteret), et l'Etat de Genève, parcelle no 574.
- **Délibération**, votée par 6 voix pour et 2 abstentions, relative à l'ouverture d'un crédit pour l'acquisition de la parcelle no 573 de 3769 m², propriété de M. C. Goumaz sur la commune de Puplinge.
- **Délibération**, votée à l'unanimité, relative à la vente du projet 11-13 Cordonnières.
- **Présentation et approbation**, à l'unanimité, du compte-rendu financier de l'exercice 2014, ainsi que du compte de fonctionnement 2014 pour un montant de Fr. 2 938 199.33 aux charges et de Fr. 4 295 711.83 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Fr. 1 357 512.50.
- **Approbation** du compte d'investissement 2014 pour un montant de Fr. 389 195.10 aux dépenses et Fr. 0.- aux recettes.
- **Approbation** du bilan au 31 décembre 2014 totalisant à l'actif et au passif un montant de Fr. 37 517 554.21.
- **Approbation** des crédits budgétaires supplémentaires 2014 pour un montant total de Fr. 129 645.77. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.
- **Présentation** des comptes des groupements intercommunaux dont Presinge fait partie.
- **Nomination**, à l'unanimité, du sapeur-pompier P. Thorens qui réintègre la compagnie de Presinge après quelques temps d'absence.
- **Lors de la séance d'installation du Conseil municipal**, Monsieur le Maire lit l'arrêté du Conseil d'Etat validant les élections des Conseillers municipaux du 19 avril 2015 et reçoit la prestation de serment des 11 élus. Les commissions permanentes sont validées et réparties entre les conseillers.
- **Délibération**, votée à l'unanimité, pour l'ouverture d'un crédit d'étude relatif à la transformation de la Mairie.
- **Le Conseil municipal valide** à l'unanimité le choix de la coopérative Equilibre et de la coopérative Codha

comme bénéficiaires à un tiers chacune du droit de superficie sur la parcelle dévolue au projet de développement villageois, le tiers restant étant réservé à la coopérative villageoise à créer.

- **Le Conseil municipal accepte** à l'unanimité le principe de confier au bureau Baillif-Loponte & Associés SA le mandat pour l'accompagnement de la commune dans l'élaboration du concours SIA et dans toutes ses démarches.
- **Le Conseil municipal décide** à l'unanimité de verser les jetons de présence dans un pot commun qui servira à payer un ou des voyages en groupe, dont la forme est à décider pendant la législature.
- **Nomination** des présidents et vice-président-e-s du local de vote pour 2016.
- **Délibération**, votée par 6 voix pour et 4 abstentions, pour l'approbation d'un nouveau règlement concernant le parc des logements de la commune.
- **Délibération**, votée à l'unanimité, relative à la délégation de compétences au Maire pour la passation d'actes authentiques durant toute la législature.
- **Délibération**, votée à l'unanimité, pour l'ouverture d'un crédit d'étude complémentaire relatif à la rénovation des dépendances de la Ferme Gally.
- **Présentation et approbation** à l'unanimité du budget de fonctionnement 2016 pour un montant de Fr. 3 341 453.- aux charges et de Fr. 3 377 254.- aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Fr. 35 801.- présumés.
- **Approbation** à l'unanimité du taux des centimes additionnels pour 2016 à 41 centimes.
- **Approbation** par 9 oui et 1 abstention du taux de dégrèvement à 50% de la taxe professionnelle communale pour l'année 2016.
- **Approbation** par 9 oui et 1 abstention du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2016 à Fr. 30.-.
- **Délibération**, votée à l'unanimité, relative à un crédit d'investissement complémentaire pour l'acquisition de la sous-parcelle no 2594, propriété des Consorts Gally.
- **Le Conseil municipal approuve** le principe d'une transformation du bâtiment de la Mairie. Il accepte à l'unanimité une extension contemporaine et une proposition d'aménagements extérieurs, valide par 5 oui, 3 non et 2 abstentions l'installation d'un ascenseur.
- **Approbation** de la démission au 1^{er} décembre 2015 du sapeur-pompier C. Larsonneur.
- **Délibération**, votée à l'unanimité, pour un crédit d'investissement relatif au remplacement des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées, sis ch. Cordonnières.
- **Délibération**, votée à l'unanimité, pour l'ouverture d'un crédit d'étude complémentaire relatif à la modification du projet de construction d'un habitat groupé au 11-13, Cordonnières, parcelle no 2556.
- **Délibération**, votée à l'unanimité, relative à des modifications du règlement du Conseil municipal.

Martine Gremion Engeler
secrétaire



LA COMMISSION SOCIALE ET DE L'ÉCOLE

AIDE EN SUISSE ET À L'ÉTRANGER :

Durant le printemps 2015, avant le changement de législature, M. Denis Queille a procédé à une première attribution du budget que la commune alloue à l'aide sociale en Suisse et à l'étranger.

Nous avons complété ce travail en réunissant la nouvelle commission au mois d'octobre pour sélectionner, parmi les très nombreuses demandes de soutien, les associations que nous avons décidé d'aider. Nous souhaitons poursuivre l'aide aux associations qui nous envoient un compte rendu annuel détaillé et un suivi convaincant, aider en priorité celles dont les causes nous touchent et qui ne bénéficient pas ou peu de subventions cantonales ou fédérales et enfin, soutenir les associations dans lesquelles s'impliquent des habitants de Presinge. La précieuse somme prévue (1% du budget total pour l'aide aux associations suisses et 1% pour l'aide aux associations étrangères) est ainsi distribuée dans l'espoir d'aider tous ceux qui s'impliquent ici ou dans le monde pour améliorer des situations aussi diverses que variées.

AÎNÉS :

Trente personnes se sont inscrites pour la sortie des Aînés qui a eu lieu au mois de septembre. La visite de l'usine d'embouteillage d'Henniez et le repas qui a suivi

au restaurant de l'Hôtel de la Gare nous ont permis de passer une belle journée, gaie et sympathique.

Le mois d'octobre a marqué la deuxième édition des P'tit déj'aînés. Trente-six participants se sont attablés dans les salles du haut et du bas de l'Auberge communale de Presinge. La jolie décoration et les bonnes tartines ont servi de prélude à de sympathiques discussions.

Le Noël des Aînés a eu lieu dans une salle magnifiquement décorée par les écoliers : un nouveau moment très lumineux autour d'un bon repas traditionnel et agrémenté par les chants des enfants de l'école.

ÉCOLE :

Au mois de février, les adolescents de Presinge sont partis aux Diablerets pour une journée de ski en compagnie des jeunes de Jussy. Accueillis par des croissants avant la montée dans le car, tous les jeunes sont partis sportifs et heureux, skis aux pieds ou luge en main, dans le cirque blanc.

En juin, pour terminer leur scolarité primaire en beauté, une partie de la commission encadrée par Mme Chiuppi et une accompagnante, a emmené la classe de 7-8^{ème} à Lucerne. La visite de la ville a été perturbée par des trombes d'eau le premier jour, mais la

nuit en auberge de jeunesse et la visite du musée des transports le deuxième jour ont été un vrai succès.

La fête des Promotions a eu lieu à Gy : un beau concert de chants d'enfants sur le thème des maisons, une « hamburger party » suivie d'un buffet de pâtisseries, de nombreuses activités offertes tout au long de l'après-midi et un soleil radieux ont permis de clore cette nouvelle année scolaire en beauté.

Une soupe cuite au feu de bois préparée par les enseignantes de Presinge et une splendide marmite en chocolat ont réuni les écoliers et les villageois de Gy et de Presinge à l'occasion de la fête de l'Escalade.

Quel programme! Un immense merci à tous les membres de la commission, aux membres de l'Exécutif, aux secrétaires de la commune et aux concierges pour leur aide précieuse, aux enseignantes pour leur investissement, à Mme Kressibucher qui conduit les enfants en toute sécurité entre Gy et Presinge et à tous les villageois qui participent à la vie de la commune par leur présence...que vous soyez toujours plus nombreux!



Emmanuelle Spinedi
présidente



RAPPORT DE LA COMMISSION DES BÂTIMENTS

La commission a tenu 3 séances depuis juin 2015 durant lesquelles elle a traité divers projets déjà en cours ou nouveaux.

En premier lieu, la commission s'est penchée sur le projet de rénovation du bâtiment de la mairie présenté par le bureau d'architectes Archi+ ; projet qu'elle a validé. En effet, il était devenu indispensable d'agrandir les locaux de l'administration communale. Cette rénovation consiste en : une extension de la salle du conseil municipal, une ouverture des espaces actuels, un aménagement du premier étage autrefois occupé par un locataire et par la création d'une circulation intérieure (installation également d'un ascenseur). Le bureau d'Architectes Paysagistes Henchoz Associés SA a reçu l'accord de la commission pour son projet d'aménagements extérieurs.

Puis, une étude a été demandée à Archidée Atelier d'Architecture SA concernant une rénovation importante à entreprendre sur l'immeuble locatif au 2-10 chemin des Cordonniers. En effet, les fenêtres, les façades, l'isolation de la toiture et l'installation de chauffage sont à refaire et un devis général est en cours d'examen par l'Exécutif.

S'agissant du projet de déplacement du Poney-Club de Presinge sur une zone sportive intercommunale, ce dernier ne pourra malheureusement pas être réalisé. En effet, le Conseil d'Etat ne peut accorder à la commune le droit de désaffecter de la zone agricole

suite à un nouveau plan sectoriel sur les surfaces d'assolement (SDA) imposé par la Confédération. Le propriétaire du Poney-Club s'est donc engagé à remettre aux normes les bâtiments existants et les travaux devraient débuter dans le courant de l'année 2016.

Quant à la rénovation des dépendances de la Ferme Gallay par la commune, elle ne pourra débuter que lorsque les travaux du Poney-club seront terminés, puisqu'elles jouxtent ses bâtiments. Cette réalisation permettra de créer 6 appartements destinés à la location ainsi qu'une petite salle communale. L'autorisation est d'ores et déjà délivrée et la commune espère commencer cette rénovation en 2017.

Le projet du petit immeuble au 11-13 chemin des Cordonniers a été vendu dans son intégralité (parcelle et plans) à un promoteur, selon une délibération du conseil municipal votée en avril 2015. Le chantier devrait s'ouvrir avant l'été 2016.

Enfin, la rénovation du bâtiment de l'Auberge communale est en cours d'étude et la demande d'autorisation sera déposée en juin 2016.

Paulo Rodrigues da Guerra
président



COMMISSION ENVIRONNEMENT – SÉCURITÉ

Mesdames et Messieurs,

En tant que président de la commission Environnement-Sécurité, il m'incombe de vous présenter le travail effectué pendant la période du 1^{er} juin au 31 décembre 2015 dans les secteurs suivants :

- la sécurité civile (c'est-à-dire les pompiers et la protection civile),
- la gestion des déchets,
- les routes et la circulation,
- l'environnement,
- l'agriculture,
- les transports
- et le cimetière.

En premier lieu, je tiens à sincèrement remercier les employés de la voirie, François Spycher et Thierry Chevalley, pour la bienfaisance du travail qu'ils fournissent tout au long de l'année.

Mes remerciements vont aussi à la Compagnie des sapeurs-pompiers de Presinge, à son capitaine, son état-major et à ses hommes. Nous leur savons gré du temps et de l'énergie qu'ils consacrent à la commune au travers de leurs différentes missions. Bravo et merci Messieurs!

Pour ce qui est de la gestion des déchets, nous sommes vraiment très contents de la nouvelle déchetterie. Nous tenons donc à remercier l'ancienne équipe pour la construction et la mise en place de cet espace de récupération très utile.

Lors de ses séances, la commission a traité plusieurs dossiers, en particulier :

- la suite de la construction des égouts du chemin des Cordonniers,
- le curage d'un fossé au niveau de la Louvière, pour lequel nous avons mandaté une entreprise,
- l'élagage de l'érable du cimetière et la taille des haies du colombarium, une tâche qui a été menée à bien par les employés de la voirie.

En guise de conclusion, je tiens à remercier les membres de la commission – Benjamin et Christophe – ainsi que les membres de l'Exécutif concernés - Serge et André – pour la bonne ambiance de travail.

Un grand merci enfin au secrétariat de la mairie pour la mise à disposition des documents utiles pour nos séances.

Joseph-Marie Thorens
président



RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT VILLAGEOIS

Nouvelle législature, nouveaux conseillers et conseillères municipales, nouvelles commissions. J'ai le grand privilège de présider la commission de l'aménagement du territoire - projet du développement villageois.

Le dernier semestre de la précédente législature a permis à la commission des bâtiments de mener à terme la sélection de deux coopératives pour le projet d'extension du village. C'est après la lecture des dossiers et l'audition de cinq coopératives que la commission a porté son choix sur les coopératives CODHA (Coopérative de l'habitat associatif) et Equilibre.

A la mi-juin, la première séance fut consacrée à mettre au courant les membres de la commission sur ce qui a été fait lors de la dernière législature et sur ce qui nous attend durant cette législature 2015-2020. Ainsi, la commission a été informée du choix des coopératives et du fait que le bureau d'architectes Baillif-Loponte & Associés SA (BLSA architectes) continuera à nous assister pour mener à bien le projet en cours. Enfin, pour démarrer la première phase, un comité de pilotage (Copil) doit être créé avec des représentants de notre Exécutif, des deux coopératives et de BLSA architectes.

En ce début d'été 2015, nous pensions qu'il serait possible d'organiser un concours SIA 142 afin de bénéficier de la dérogation prévue dans la loi générale sur les zones de développement (LGZD) qui permet de renoncer à l'établissement d'un plan localisé de quartier (PLQ). Malheureusement, à l'automne, nous apprenions que nous devons établir un PLQ, cela suite à un arrêt du Tribunal Fédéral datant de juin 2015 stipulant « qu'une zone de développement dont la zone initiale était agricole n'est reconnue comme « zone à bâtir » qu'une fois le PLQ approuvé. ». Suite à cela, le Copil et BLSA architectes étudieront plusieurs variantes pour remplacer le concours SIA 142 : mandat d'études parallèles SIA 143, mandat d'études parallèles hors SIA avec procédure sur invitation ou avec procédure sélective. Mais ce n'est qu'en début de l'année 2016 que tout se décidera et donc cela fera l'objet d'un article dans le rapport administratif édité en 2017!

La commission s'est réunie également pour une information détaillée sur les principes d'une « Fondation immobilière » qui nous a été donnée par un intervenant extérieur.

Lors de nos différentes séances, nous avons discuté sur ce que nous aimerions prévoir comme infrastructures publiques au sein du futur projet. A chaque fois, l'ensemble des points discutés est relayé au Copil par nos représentants.

Le 29 octobre 2015 s'est tenue une assemblée communale présidée par notre Maire pour présenter à la population presingeoise les deux coopératives sélectionnées, la CODHA et Equilibre. Le bureau BLSA architectes était aussi de la partie. Pendant cette soirée, les grandes lignes du projet ainsi que le calendrier des prochaines étapes ont été présentés et les deux coopératives ont évoqué leurs parcours, leurs réalisations et leurs modes de fonctionnement. Enfin, la possibilité de créer une coopérative issue de la volonté d'habitants de Presinge a été prononcée, sachant qu'elle devait se faire avant le 31 décembre 2015 pour être sûre d'intégrer le Copil et le processus qui était déjà bien lancé.

Il est à souligner qu'un très grand nombre de Presingeoises et de Presingeois et même d'habitants d'autres communes étaient présents ce soir-là et que beaucoup de questions ont été posées aux différents intervenants. La soirée s'est terminée de façon conviviale autour du verre de l'amitié et de quelques douceurs.

A la fin novembre 2015, nous apprenions la création de la Coopérative « Quercus » (chêne en latin) initiée principalement par des jeunes adultes de notre commune. Dès que son comité aura répondu à un certain nombre de critères, ses représentants pourront intégrer le Copil et ainsi participer à l'élaboration du document pour le concours du projet de développement villageois.

Ce début de législature a demandé beaucoup de temps et d'énergie de la part de l'ensemble des membres de la commission pour tenir un calendrier serré, que ceux-ci soient chaleureusement remerciés

Blaise Loup
président



COMMISSION DES MANIFESTATIONS



Avec la nouvelle législature arrive également une nouvelle équipe pour la commission des manifestations. Celle-ci est composée de trois nouveaux membres, Benjamin Ackermann, Rémy Durafour et moi-même.

L'année a démarré avec la réalisation de la première étape de la rénovation de la place de jeux, apportant ainsi un espace dédié aux plus jeunes, puis, la deuxième étape a débuté en fin d'année avec le changement du toboggan par un modèle plus moderne et bien sécurisé avec un mur de grimpe qui satisfait les plus grands. Le tourniquet a lui aussi été réparé. Presinge possède actuellement une magnifique place de jeux appréciée de tous.

Un autre projet pour la place de jeux est en cours: la fabrication d'une « boîte à livres ». Celle-ci permettra aux Presingeois d'échanger sans contraintes des livres, mais également des magazines, des DVD et des CD.

Le 1^{er} août a pu être célébré comme il se doit malgré les caprices de la météo. A la nuit tombée, un cortège s'est formé sous les lumières des nombreuses torches et lampions accompagné par la fidèle Harmonie de Machilly et a défilé à travers le village pour se regrouper dans le champ devant le cimetière. Suite à la lecture du Pacte fédéral de 1291 par Aurélie Stell, le Maire a fait un beau discours, revenant entre autre, sur l'entrée de Presinge dans le canton de Genève. Le chant patriotique porté en musique par la fanfare et l'embrasement du feu ont clôturé la partie officielle de la cérémonie. La fête a continué à la salle communale au son du groupe de jazz « Benny's Goodies » venu animer cette belle soirée.

Avec l'automne, Presinge a retrouvé avec joie son rendez-vous avec la ludothèque de Thônex lors de la soirée Presinjeux. Les participants se sont tout d'abord restaurés d'un bon plat de spaghetti, puis ont pris part à différents jeux, expliqués et encadrés d'une main de maître par Anaï Ledermann et ses collègues afin de ravir les jeunes et moins jeunes de la commune. Cette soirée fut riche en rencontres et en bonne humeur!

Puis, l'hiver est arrivé, avec ses sapins de Noël. Je remercie vivement Michèle Loup de m'avoir guidée dans l'organisation et de son grand coup de main pour attacher à chaque boule une petite accroche pour ensuite les dispatcher méthodiquement pour chaque sapin.

Enfin, Noël et sa magnifique soirée! Cette année, c'est l'artiste Baptiste Raffanel qui a ravi petits et grands avec son caddie un peu spécial. Et bien entendu, la venue exceptionnelle du Père Noël dans notre village. Je tiens à remercier Gérard de Buren pour sa participation fidèle à cette manifestation.

Presinge est une commune culturelle, mais également une commune sportive. En effet, le 15 mars 2015 a eu lieu la 41^{ème} course du Tour de Presinge. Celle-ci a d'ailleurs été la dernière présidée par Luc Radice qui a passé le flambeau à Xavier Chenevas.

Puis, le 4 mai, malgré une pluie diluvienne, le Marathon de Genève s'est invité dans notre belle campagne avec un stand de ravitaillement tenu par des bénévoles ô combien mouillés, mais néanmoins motivés et emplis de bonne humeur!



Au mois de septembre, des entraînements à la Course de l'Escalade pour les écoliers ont eu lieu durant 8 semaines et ont eu énormément de succès. Une douzaine d'enfants entre 8 et 12 ans ont pris le départ de la course et ont terminé avec d'excellents temps.

Trois concerts de choix ont eu lieu dans notre salle communale: le trio Evaristo Perez, le pianiste et chanteur Eric Bakhch-Pour, puis, un magnifique concert de Noël avec quelques 50 choristes! Ces concerts ont été organisés par les anciens membres de la commission des manifestations, dont Messieurs Denis Queille et Gérard de Buren que je remercie pour leurs conseils et leur disponibilité.

2015 a été une année riche en événements culturels et musicaux. Un grand merci à l'équipe de l'ancienne législature pour leur soutien et le passage de flambeau. Particulièrement à Denis Queille, Gérard de Buren, mais aussi à Maulde Coutau et Lucienne Rabinowicz sans oublier bien sûr Esther Hochstrasser. Je remercie également Pierre Coppo pour m'avoir éclairée sur les dossiers en cours et pour avoir répondu à chacune de mes interrogations.

Patricia Velati-Thiriet
présidente



CULTURE

STATISTIQUES BIBLIOBUS 2015

Tournées prévues : 12
Tournée effectuées : 12
Fréquentation totale : 134
(559 en 2014)
Fréquentation moyenne par tournée :
11 (46 en 2014)
Nombre de prêts Adultes :
164 (238 en 2014)
Nombre de prêts Jeunes :
309 (597 en 2014)

TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS (TPG)

BILAN DE L'AIDE COMMUNALE 2015

Nouveaux abonnements : 16
Renouvellements : 61

ACTION SOCIALE

ACTION TROIS CHÊNE POUR L'EMPLOI

Permanence ouverte
aux Presingeois :
Chemin de la Montagne, 136
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 348 45 72

Nombre de visites pour la commune de
Presinge en 2015 : 0 (12 en 2014)

Au total, 3090 (3622 en 2014) visites
de cette permanence sur l'ensemble
des 10 communes (Arve et Lac) concer-
nées.

ETAT CIVIL

STATISTIQUES 2015

Décès : 10
Mariage : 1
Naissance : 0
Reconnaissance : 0
Partenariat : 0

MÉDAILLES DE CHIENS

Durant l'année 2015, l'administration
communale a délivré
51 marques de contrôle (médailles de
chiens) aux propriétaires de chiens
résidants sur le territoire de la com-
mune.

DÉCHETS

DÉCHETS PRODUITS PAR LA COMMUNE EN 2015 (EN TONNES)

Alu & Fer blanc : 0.59 (t)
Objets encombrants : 16.3 (t)
Ordures ménagères : 226.6 (t)
Papier : 19.16 (t)
Pet : 1.23 (t)
Piles et accumulateurs : 0.045 (t)
Verre : 19.77 (t)

RAMASSAGE DES TEXTILES

Coordination pour le récupération
des textiles à Genève (Centre social
protestant)

Poids en Kg : 5'380

NOUVELLE CRÈCHE



Graines de Patenailles

L'Espace de vie enfantine de Puplinge « Graines de Patenailles » est logé dans un bâtiment moderne et chaleureux et accueille depuis le mois de janvier plusieurs enfants de notre commune. Ce nouvel espace de vie, avec une capacité de 79 places d'accueil par jour, est constitué d'un jardin d'enfants et d'une crèche, soit un seul lieu d'accueil pour les enfants âgés entre 4 mois et 5 ans.

La Fondation, l'équipe éducative et de la direction ont créé un espace stimulant et sécurisant pour les enfants et leur proposent des activités d'éveil riches et variées, telles que des activités cuisine ou des activités motrices, en lien avec leurs compétences et leurs centres d'intérêts.

L'objectif est de conduire les plus jeunes à vivre pleinement leur enfance en tissant des liens, en construisant leur histoire et en développant leur sentiment d'appartenance. Dans cet espace, les enfants apprennent et s'épanouissent à leur rythme tout en évoluant en collectivité.

L'espace est implanté au centre du village ce qui permet aux enfants de découvrir leur environnement. Ainsi, la découverte de la nature avoisinante, du potager et les rencontres avec les commerçants du village font partie du projet pédagogique.

Nous vous rappelons que les inscriptions peuvent être effectuées auprès de notre Mairie.

Géraldine Legrand,
directrice



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015 DU GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DE LA PETITE ENFANCE

Petit rappel: notre commune s'est associée avec les communes de Gy, Jussy et Meinier pour créer une crèche intercommunale « Les Loupiots du Chambet », située sur la commune de Meinier au premier étage du bâtiment collectif de l'espace intergénérationnel et ouverte depuis avril 2012.

Pour sa troisième année d'exploitation, la crèche ne désemplit pas. Au contraire! Dès septembre 2014, la crèche a augmenté sa capacité d'accueil de 4 places pour le groupe des 14-28 mois. Cette augmentation a permis de répondre à la demande de nouvelles familles et a apporté plus de souplesse pour les familles déjà inscrites au niveau de la flexibilité de l'abonnement et a facilité le passage des enfants d'un groupe à l'autre.

Sur l'année, huit petits Presingeois ont occupé 5,80 places pour 6 places réservées à la commune.

Les comptes 2015 sont équilibrés par rapport au budget prévu, le Conseil et le Comité, qui les ont étudiés et approuvés, ont à nouveau félicité la Direction de la Crèche pour cette excellente gestion.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, une secrétaire a été engagée à 50% (55% dès le 1^{er} avril) pour effectuer différentes tâches administratives réparties entre les dossiers familles et la facturation, la gestion administrative des employés et le secrétariat de la crèche. Ainsi, la directrice et son adjointe peuvent consacrer plus de temps à leurs fonctions pédagogiques.

L'ensemble du personnel suit des formations soit en interne par le biais de séances de travail et de colloques, soit en externe pour valider un acquis ou obtenir un titre supérieur.

Différentes activités et fêtes avec les parents sont organisées tout au long de l'année entre réunions de parents (novembre 2014 et mai 2015), petits déjeuners (octobre et avril), l'Escalade, Noël et la fête de fin d'année en juillet dont le thème était « Carnaval ».

Enfin, dans le cadre du projet pédagogique, les enfants sortent tous les jours, sauf si la météo est extrême, et sont sensibilisés chaque mois à un sujet différent. Par exemple, en juillet, pour les deux jours avec le thème « Jouer sans jouets », l'équipe avait préparé des jeux et des activités à base de matériel de récupération et de bricolage.

Blaise Loup
Membre du Comité et du Conseil
du GIPE pour Presinge



FIDUCIAIRE NOUVELLE S.A.

Membre d'EXPERTsuisse

Rue Pierre-Fatio 12
Case postale 3188
CH-1211 Genève 3

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION A L'ATTENTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRESINGE

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, comptes de fonctionnement et d'investissement et annexe) de la commune de Presinge pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au maire et aux adjoints, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matières d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, la loi cantonale (LAC) et son règlement d'application (RAC), et les directives du département.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 25 avril 2016

FIDUCIAIRE NOUVELLE S.A.

Bernard GROBET
Expert-réviseur agréé

Alexis PICCA
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Annexes : comptes annuels (bilan, comptes de fonctionnement et d'investissement et annexe)

Tél. (41 22) 317 78 78 Fax (41 22) 317 78 79 TVA : CHE-105.817.167 E-mail: fidnouvelle@fidnou.ch

COMPTE-RENDU FINANCIER

La commission dans sa nouvelle composition s'est réunie deux fois. En automne, elle a pris connaissance et approuvé le budget 2016 proposé par l'exécutif. Il présente un excédent d'environ Frs 35'000 et tient compte des engagements probables pour l'année 2016. Le 10 novembre 2015, le conseil municipal l'a validé.

A l'occasion de cette première réunion, la commission des finances a émis deux propositions à l'attention de l'exécutif. D'une part, de renégocier les taux d'intérêt des immeubles encore hypothéqués de la commune. D'autre part, et afin de profiter des taux d'intérêt actuellement bas sur le marché des hypothèques, d'augmenter jusqu'au maximum les cédules hypothécaires pour disposer de liquidités et payer les engagements que la commune prévoit en 2016 et 2017.

La commission s'est une nouvelle fois réunie le 18 avril 2016 afin de prendre connaissance des comptes de l'exercice 2015. On relèvera que cet exercice s'est soldé par un excédent supérieur à Frs 3.8 mio. Ce résultat étant composé de charges à hauteur de Frs 2.7 mio, pour un budget approuvé à hauteur de Frs 3.0 mio, et de Frs 6.5 mio de revenus avec Frs 3.1 mio attendu au budget. C'est, depuis 2009, le septième bilan excédentaire que présente la commune.

Figure 1: Evolution annuelle depuis 2009 du bilan financier de la commune.

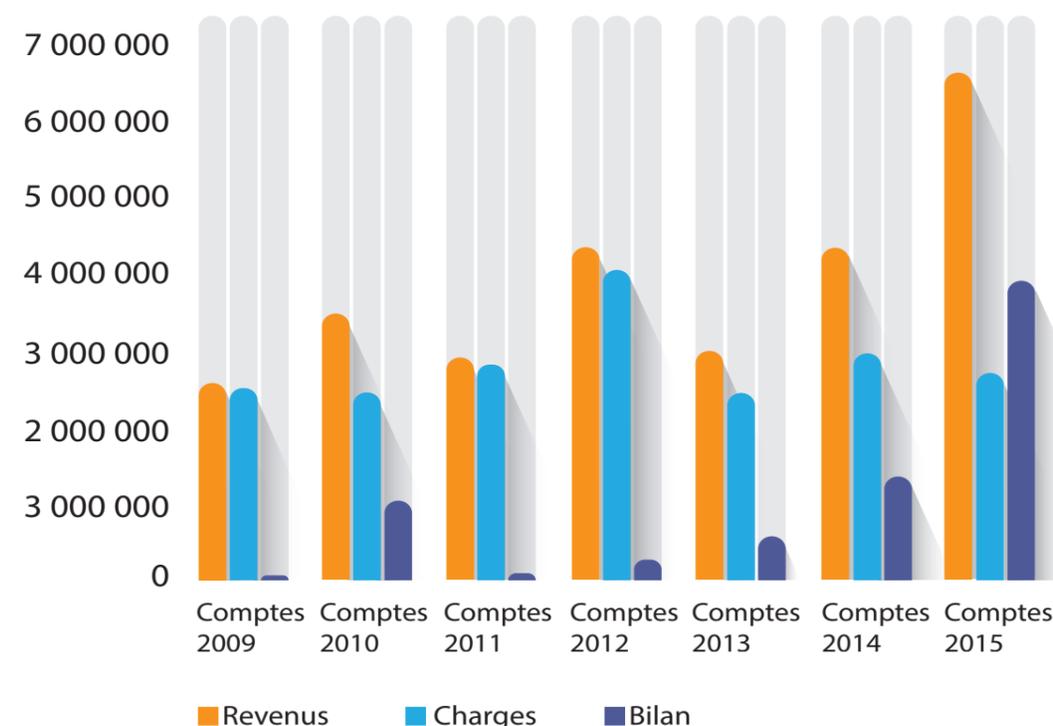
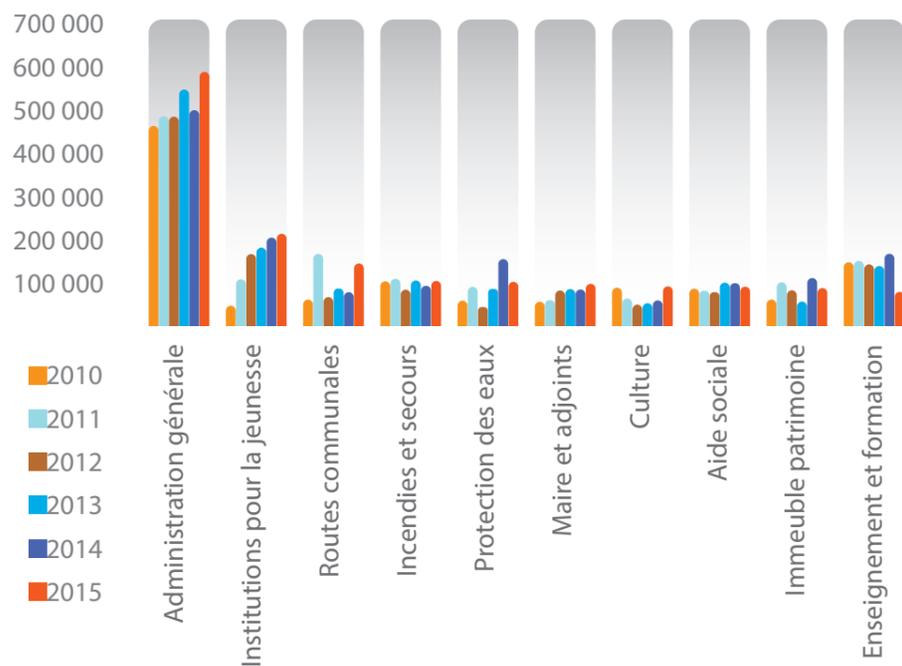




Figure 2 : Evolution entre 2010 et 2015 des dix plus importantes dépenses communales.



A l'analyse détaillée des comptes 2015, la différence entre la somme budgétée et les revenus encaissés est expliquée par la réalisation de la vente d'un immeuble ainsi que par des rentrées fiscales plus élevées que prévues. Pour les charges, la différence est expliquée par des sommes budgétées, mais non engagées, ou par des économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

Le graphique ci-après montre l'évolution sur cinq ans des dix plus importantes charges de la commune ordonnées par valeurs décroissantes des comptes de 2015.

Les charges administratives représentent le plus important engagement lié aux salaires des employés communaux. La mise à disposition de place d'accueil dans les institutions de la petite enfance et les frais liés à l'école de Presinge viennent en second, suivis par l'entretien des routes et la

protection contre les incendies. Hormis ces trois éléments qui montrent une variation annuelle explicable par les engagements nécessaires pour la commune, les autres rubriques des comptes sont stables dans le temps et assez prédictibles. Un effort a été également engagé par la commune dans le cadre des activités culturelles.

En résumé, notre commune dispose de revenus supérieurs aux charges et possède une fortune patrimoniale qui est réjouissante. Ces éléments vont permettre de faire des propositions d'évolution pour le futur.

Le travail de la commission a été grandement facilité par la préparation effectuée année après année par la Fiduciaire Chavaz SA et Mme C. Radice que nous remercions. Par ailleurs, la Fiduciaire Nouvelle SA a approuvé les comptes de la commune.

*Jacques-André Romand,
président*



RESULTATS COMPARES

EXERCICES ANNUELS		BUDGET 2015		+/- du BUDGET 2015		COMPTES 2015	+/- de 2014		COMPTES 2014	
0	ADMINISTRATION GENERALE	735'190	38%	1%	3'905	739'095	13%	12%	661'560	22%
01	- conseil municipal	12'000			12'000	5%			11'414	
02	- maire et adjoints	95'150	1%	829	95'979	11%			86'133	
05	- administration générale	579'100	-2%	-12'114	566'986	15%			493'099	
08	- immeubles patrimoine adm	61'200	34%	20'906	82'106	-9%			90'599	
09	- divers	-12'260	47%	-5'716	-17'976	-9%			-19'685	
1	SECURITE PUBLIQUE	111'723	6%	-5%	-5'172	106'551	2%	13%	94'601	3%
10	- état-civil	7'560	-47%	-3'531	4'029	-33%			5'971	
14	- incendie et secours	94'998	-2%	-1'641	93'357	16%			80'219	
16	- protection civile	9'165	9'165	9%	8'411					
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	136'700	7%	-45%	-61'368	75'332	1%	-53%	161'372	5%
3	CULTURE ET LOISIRS	179'500	9%	-1%	-1'402	178'098	3%	29%	137'636	5%
30	- encouragement à la culture	79'700	12%	9'411	89'111	59%			56'019	
33	- parcs et promenades	65'500	-6%	-3'866	61'634	19%			51'998	
34	- sports	28'600	-17%	-4'946	23'654	9%			21'769	
35	- autres loisirs	5'700	-35%	-2'000	3'700	7'850				
5	PREVOYANCE SOCIALE	298'760	15%	-5%	-16'265	282'495	5%	7%	264'865	9%
54	- protection de la jeunesse	203'200	-6%	-12'732	190'468	16%			164'817	
58	- aide sociale	95'560	-4%	-3'533	92'027	-8%			100'048	
6	TRAFIC	143'430	7%	16%	22'489	165'919	3%	75%	94'679	3%
62	- routes communales	126'770	7%	9'283	136'053	69%			80'558	
65	- trafic régional	16'660	79%	13'205	29'865	111%			14'121	
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT	351'006	18%	-18%	-64'005	287'001	5%	18%	242'541	8%
71	- protection des eaux	63'986	-26%	-16'467	47'519	-273%			-27'443	
72	- traitement des déchets	162'000	-10%	-16'618	145'382	12%			130'257	
74	- cimetière	20'200	-89%	-17'928	2'272	-92%			30'231	
78	- protection environnement	19'600	0%	-47	19'553	40%			13'978	
79	- aménagement du territoire	85'220	-15%	-12'946	72'274	-24%			95'518	
CHARGES		1'956'309	100%	-6%	-121'818	1'834'491	32%	11%	1'657'254	55%
9	REVENUS	1'958'158	100%	191%	3'741'076	5'699'234	100%	89%	3'014'766	100%
90	FINANCES ET IMPOTS	1'644'688	84%	51%	841'937	2'486'625	44%	-1%	2'507'970	83%
94	REVENUS DES CAPITAUX	104'900	5%	-90%	-94'919	9'981	0%	-90%	97'862	3%
95	PRODUIT DES IMMEUBLES	208'570	11%	1436%	2'994'058	3'202'628	56%	683%	408'934	14%
AUGMENTATION FORTUNE		1'849	0%	208918%	3'862'895	3'864'744	68%	185%	1'357'512	45%



BILAN AU 31 DECEMBRE 2015
(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

No compte		2015 CHF	2014 CHF
1	ACTIF	39'106'289.69	37'517'554.21
10	DISPONIBILITES	7'897'000.26	2'551'620.27
100	Caisses	1'460.75	1'695.70
101	Chèques postaux	141'368.47	5'086.49
102	Banques	7'744'853.19	2'538'099.21
103	Compte dépôt Etat de Genève	9'317.85	6'738.87
109	Compte de virement	0.00	0.00
11	AVOIRS	2'538'301.75	2'640'105.65
111	Comptes courants	672'541.98	970'742.36
112	Impôts à encaisser	1'681'584.69	1'490'105.14
115	Autres débiteurs	94'140.58	19'353.40
117	Compte d'ordre	0.00	0.00
118	Comptes de liaison actifs transitoires	0.00	159'904.75
119	Dépenses différées	90'034.50	0.00
12	PLACEMENTS	25'659'789.00	29'897'729.74
121	Actions et parts sociales	200.00	200.00
123	Immeubles	25'633'309.00	29'897'529.74
125	Marchandises	26'280.00	0.00
13	ACTIFS TRANSITOIRES	41'245.50	26'699.05
139	Autres comptes transitoires	41'245.50	26'699.05
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2'469'292.18	1'900'738.50
141	Ouvrages de génie civil	2'444'099.18	1'875'545.50
143	Terrains bâtis et bâtiments	25'193.00	25'193.00
15	PRETS ET PARTICIPATIONS	500'661.00	500'661.00
152	Communes	501.00	501.00
154	Sociétés d'économies mixte (S.I)	500'160.00	500'160.00

No compte		2015 CHF	2014 CHF
2	PASSIF	39'106'289.69	37'517'554.21
20	ENGAGEMENTS COURANTS	149'729.68	141'809.75
200	Créanciers	2'142.15	-286.60
201	Créanciers divers	0.00	0.00
208	Comptes de liaison passifs transitoires	147'587.53	142'158.15
209	Autres engagements	0.00	-61.80
22	DETTES A MOYEN ET LONG TERME	8'063'000.00	7'825'521.24
220	Emprunts hypothécaires	2'063'000.00	976'224.05
221	Reconnaissance de dettes	6'000'000.00	6'849'297.19
23	ENGAG. ENVERS DES ENTITES PARTIC.	73'874.90	93'874.90
233	Fonds et Fondations	73'874.90	93'874.90
24	PROVISIONS	1'336'931.40	1'506'968.40
240	Provisions compte fonctionnement	1'336'931.40	1'506'968.40
28	FINANCEMENTS SPECIAUX	2'919'059.92	5'250'429.92
280	Taxes d'équipement	199'108.00	199'108.00
282	Taxes d'écoulement	64'467.25	27.25
283	Subv. Construction abris publics PC	9'505.30	9'505.30
287	Préfinancement de tiers	284'884.25	2'680'694.25
288	Immeubles locatifs	2'361'095.12	2'361'095.12
29	FORTUNE NETTE	26'563'693.79	22'698'950.00
290	Fortune nette	22'698'950.00	21'341'437.50
291	Résultat de fonctionnement	3'864'743.79	1'357'512.50



COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2015
(classification par directions)
(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

No compte		Réalisé 2015 CHF	Budget 2015 CHF	Ecart CHF
LES REVENUS DE L'EXERCICE				
0	ADMINISTRATION GENERALE	50'362.05	31'500.00	18'862.05
1	SECURITE PUBLIQUE	12'742.95	10'470.00	2'272.95
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	5'670.65	0.00	5'670.65
3	CULTURE ET LOISIRS	4'223.30	3'600.00	623.30
5	PREVOYANCE SOCIALE	24'526.50	41'600.00	-17'073.50
6	TRAFIC	9'200.00	0.00	9'200.00
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT	60'070.85	45'584.00	14'486.85
9	FINANCES ET IMPOTS	6'371'494.36	2'916'588.00	3'454'906.36
LES CHARGES DE L'EXERCICE				
0	ADMINISTRATION GENERALE	789'456.59	766'690.00	22'766.59
1	SECURITE PUBLIQUE	119'293.87	122'193.00	-2'899.13
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	81'002.55	136'700.00	-55'697.45
3	CULTURE ET LOISIRS	182'321.65	183'100.00	-778.35
5	PREVOYANCE SOCIALE	307'021.80	340'360.00	-33'338.20
6	TRAFIC	175'118.65	143'430.00	31'688.65
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT	347'071.70	396'590.00	-49'518.30
9	FINANCES ET IMPOTS	672'260.06	958'430.00	-286'169.94
TOTAL DES REVENUS		6'538'290.66	3'049'342.00	3'488'948.66
TOTAL DES CHARGES		2'673'546.87	3'047'493.00	-373'946.13
RESULTAT DE L'EXERCICE		3'864'743.79	1'849.00	3'862'894.79



COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2015
(classification par fonctions et natures)
(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

No compte		Réalisé 2015 CHF	Budget 2015 CHF	Réalisé 2014 CHF
0	ADMINISTRATION GENERALE TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	789'456.59 50'362.05	766'690.00 31'500.00	712'552.97 50'993.50
01	CONSEIL MUNICIPAL TOTAL DES CHARGES	12'000.00	12'000.00	11'413.71
317	Dédommagements, indemnités CM	12'000.00	12'000.00	11'413.71
02	MAIRE ET ADJOINTS TOTAL DES CHARGES	95'979.10	95'150.00	86'132.65
300	Indemnités maire et adjoints	76'879.80	69'500.00	66'000.00
303	Assurances sociales	5'210.70	6'100.00	3'764.60
304	Caisse pension et prévoyance	1'575.00	8'550.00	5'400.00
311	Matériel & Mobilier	607.80	0.00	0.00
317	Dédommagements, indemnités	11'705.80	11'000.00	10'968.05
05	ADMINISTRATION GENERALE TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	583'007.50 16'021.55	579'100.00 0.00	497'349.30 4'249.95
301	Traitements du personnel	334'356.60	327'200.00	317'058.40
303	Assurances sociales	32'065.40	28'800.00	29'891.80
304	Caisse d'assurance du personnel	46'349.20	76'400.00	36'159.90
305	Assurances maladie et accidents	20'003.15	18'500.00	18'628.45
308	Personnel intérimaire	2'379.10	5'000.00	1'578.95
309	Frais de formation	680.00	2'000.00	1'200.00
310	Fournit. bureau, imprimés, publicité	15'603.00	12'300.00	9'774.90
311	Mobilier, machines, véhic., matériel	11'922.70	2'000.00	3'811.45
313	Fournitures diverses	4'518.95	5'000.00	2'748.25
315	Entret. objets mobiliers par tiers	4'571.20	4'400.00	2'749.60
318	Honoraires, prestations de service	81'271.90	73'500.00	64'003.30
319	Frais divers	20'259.30	15'000.00	1'789.30
352	Communes	9'027.00	9'000.00	7'955.00
436	Dédommagements de tiers	15'951.50	0.00	4'176.65
439	Recettes diverses	70.05	0.00	73.30
08	IMMEUBLES PATRIMOINE ADMINISTRATIF TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	90'255.84 8'150.00	68'700.00 7'500.00	113'368.31 22'769.65
311	Mobilier, machines, véhic., matériel	14'129.60	1'500.00	1'482.20
312	Eau, énergie	27'198.20	25'000.00	27'330.30
313	Fournitures et marchandises	2'415.70	3'500.00	1'898.55
314	Entretien immeubles par des tiers	20'669.70	16'300.00	52'266.15
315	Entret. objets mobiliers par tiers	13'866.33	8'300.00	9'415.80
318	Honoraires, prestations de service	11'976.31	14'100.00	20'975.31
427	Locations diverses	8'150.00	7'500.00	22'290.30
439	Recettes diverses	0.00	0.00	479.35

No compte		Réalisé 2015 CHF	Budget 2015 CHF	Réalisé 2014 CHF
09	AUTRES CHARGES ET REVENUS TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	8'214.15 26'190.50	11'740.00 24'000.00	4'289.00 23'973.90
301	Traitements du personnel	0.00	1'600.00	0.00
303	Assurances sociales	0.00	240.00	0.00
307	Pensions, rentes	0.00	0.00	0.00
310	Fournit. bureau, imprimés, publicité	3'780.35	4'800.00	0.00
313	Fournitures et marchandises	0.00	0.00	372.60
318	Honoraires, prestations de service	1'964.20	2'300.00	1'909.40
352	Frais ass. comm. genevoises	2'469.60	2'400.00	2'007.00
365	Subventions diverses	0.00	400.00	0.00
427	Redevances SIG	26'190.50	24'000.00	23'973.90

COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2015
(classification par fonctions et natures)
(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

No compte		Réalisé 2015 CHF	Budget 2015 CHF	Réalisé 2014 CHF
1	SECURITE PUBLIQUE TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	119'293.87 12'742.95	122'193.00 10'470.00	112'156.25 17'554.65
10	ETAT CIVIL TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	6'849.40 2'820.00	9'560.00 2'000.00	8'106.20 2'135.00
319	Frais divers	13.00	300.00	16.00
351	Dédommagements au canton	1'203.40	1'000.00	782.70
352	Frais intercommunaux	5'633.00	8'260.00	7'307.50
431	Emoluments administratifs	2'820.00	2'000.00	2'135.00
14	INCENDIE ET SECOURS TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	103'279.47 9'922.95	103'468.00 8'470.00	95'638.90 15'419.65
301	Traitements du personnel	3'000.00	3'000.00	3'000.00
303	Assurances sociales	479.55	500.00	476.35
309	Autres charges de personnel	6'053.00	3'550.00	5'685.00
310	Fournit. bureau, imprimés, publicité	740.85	1'500.00	1'447.65
311	Mobilier, machines, véhic., matériel	7'092.00	15'100.00	15'931.45
312	Eau, énergie	1'620.00	2'700.00	1'707.90
313	Fournitures et marchandises	1'779.70	2'400.00	2'468.20
314	Entretien immeubles par des tiers	18'270.00	8'800.00	0.00
315	Entret. objets mobiliers par tiers	3'450.02	6'800.00	7'059.30
316	Loyers, charges locatives	13'164.00	13'400.00	13'164.00
317	Dédommagements, indemnités	0.00	250.00	0.00
318	Honoraires, prestations de service	12'464.35	10'000.00	10'830.05
319	Frais divers	998.00	800.00	1'148.00
352	Participation aux frais du SIS	25'668.00	25'668.00	26'221.00
363	Allocations sapeurs pompiers	8'500.00	9'000.00	6'500.00
439	Recettes diverses	0.00	0.00	0.00
441	Part s/taxes de cies. d'ass.	6'042.75	5'000.00	6'012.25
444	Participation volontaire cies ass.	0.00	170.00	0.00
452	Dédommagements des communes	1'820.50	1'700.00	4'428.00
461	Subventions cantonales	2'059.70	1'600.00	4'979.40
16	PROTECTION CIVILE TOTAL DES CHARGES	9'165.00	9'165.00	8'411.15
352	Frais intercommunaux	9'165.00	9'165.00	8'411.15

No compte		Réalisé 2015 CHF	Budget 2015 CHF	Réalisé 2014 CHF
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	81'002.55 5'670.65	136'700.00 0.00	165'062.00 3'689.85
310	Fournit. bureau, imprimés, publicité	0.00	500.00	0.00
311	Mobilier, machines, véhic., matériel	200.20	1'500.00	99.90
312	Eau, énergie	28'576.45	13'000.00	8'166.50
313	Fournitures et marchandises	3'120.40	1'900.00	1'252.55
314	Entretien immeubles par des tiers	4'712.75	74'800.00	34'269.75
315	Entret. objets mobiliers par tiers	3'200.80	3'100.00	3'341.80
317	Dédommagements (cours scol.)	4'434.55	4'500.00	3'268.00
318	Honoraires, prestations de service	35'089.65	34'400.00	28'901.55
319	Frais divers	1'667.75	3'000.00	3'162.95
331	Amortissements	0.00	0.00	82'599.00
436	Dédommagements de tiers	5'670.65	0.00	0.00
452	Dédommagements des communes	0.00	0.00	3'689.85



COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2015
(classification par fonctions et natures)
(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

No compte		Réalisé 2015 CHF	Budget 2015 CHF	Réalisé 2014 CHF
3	CULTURE ET LOISIRS TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	182'321.65 4'223.30	183'100.00 3'600.00	144'181.70 6'546.15
30	ENCOURAGEMENT A LA CULTURE TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	92'333.85 3'223.30	81'200.00 1'500.00	60'064.65 4'046.15
310	Fournit. bureau, imprimés, publicité	0.00	0.00	0.00
311	Mobilier, machines, véhic., matériel	0.00	200.00	0.00
313	Fournitures et marchandises	1'673.65	1'000.00	685.20
318	Honoraires, prestations de service	63'974.35	48'600.00	27'904.15
319	Frais divers	812.80	500.00	1'223.95
352	Dédommagements intercommunaux	11'056.70	11'300.00	10'764.00
365	Subventions diverses	14'816.35	19'600.00	19'487.35
434	Recettes de manifestations	3'173.30	1'400.00	3'971.15
435	Vente de marchandises	50.00	100.00	75.00
33	PARCS ET PROMENADES TOTAL DES CHARGES	61'634.20	65'500.00	51'997.80
313	Fournitures et marchandises	12'680.70	20'500.00	12'844.35
314	Entretien immeubles par des tiers	48'953.50	45'000.00	39'153.45
318	Honoraires, prestations de service	0.00	0.00	0.00
365	Subventions sociétés communales	0.00	0.00	0.00
34	SPORTS TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	24'653.60 1'000.00	30'700.00 2'100.00	24'269.20 2'500.00
316	Loyers, charges locatives	8'244.00	8'200.00	8'244.00
319	Frais divers	700.00	1'000.00	700.00
352	Frais intercommunaux	0.00	0.00	0.00
365	Subventions diverses	12'420.00	17'000.00	14'505.00
366	Subventions personnes physiques	3'289.60	4'500.00	820.20
435	Vente de marchandises	0.00	100.00	0.00
451	Subvention cantonale	1'000.00	2'000.00	2'500.00
35	AUTRES LOISIRS TOTAL DES CHARGES	3'700.00	5'700.00	7'850.05
318	Honoraires, prestations de service	1'230.00	4'500.00	6'770.05
365	Subventions diverses	2'470.00	1'200.00	1'080.00

No compte		Réalisé 2015 CHF	Budget 2015 CHF	Réalisé 2014 CHF
5	PREVOYANCE SOCIALE TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	307'021.80 24'526.50	340'360.00 41'600.00	306'608.15 41'743.45
54	INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	214'994.60 24'526.50	244'800.00 41'600.00	206'560.65 41'743.45
313	Fournitures et marchandises	24'197.25	39'800.00	26'619.30
331	Amortissement GIPE	0.00	0.00	0.00
352	Participations des communes	190'797.35	205'000.00	179'941.35
435	Vente	20'091.00	35'800.00	22'447.00
452	Dédommagements des communes	4'435.50	5'800.00	19'296.45
58	AIDE SOCIALE TOTAL DES CHARGES	92'027.20	95'560.00	100'047.50
318	Honoraires, prestations de service	7'555.90	13'000.00	15'077.60
352	Communes	5'732.15	6'100.00	5'796.65
363	Attribution fonds de bienfaisance	0.00	0.00	0.00
364	Subvention Sté économie mixte	1'144.00	1'100.00	1'166.00
365	Subventions diverses	29'472.00	30'000.00	34'360.00
366	Subventions personnes physiques	18'123.15	15'360.00	13'567.25
367	Subventions « Aide Humanitaire »	30'000.00	30'000.00	30'080.00

COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2015
(classification par fonctions et natures)
(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

No compte		Réalisé 2015 CHF	Budget 2015 CHF	Réalisé 2014 CHF
6	TRAFIC TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	175'118.65 9'200.00	143'430.00 0.00	95'540.40 861.90
62	ROUTES COMMUNALES TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	145'253.25 9'200.00	126'770.00 0.00	81'419.40 861.90
308	Personnel intérimaire	1'522.00	1'000.00	2'667.30
311	Mobilier, machines, véhic., matériel	3'000.00	4'000.00	4'252.05
312	Eau, énergie	5'265.70	11'500.00	5'259.40
313	Fournitures et marchandises	9'735.60	10'500.00	8'532.55
314	Entretien immeubles par des tiers	72'894.30	50'300.00	16'632.25
315	Entret. objets mobiliers par tiers	8'509.70	8'500.00	8'541.25
317	Dédommagements, indemnités	600.00	600.00	600.00
318	Honoraires, prestations de service	10'956.05	7'300.00	6'064.60
331	Amortissements	28'870.00	28'870.00	28'870.00
352	Communes	3'899.90	4'200.00	0.00
436	Dédommagements de tiers	9'200.00	0.00	861.90
65	TRAFIC REGIONAL TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	29'865.40 0.00	16'660.00 0.00	14'121.00 0.00
313	Fournitures et marchandises	10'160.00	7'000.00	6'840.00
314	Entretien immeubles par des tiers	3'542.40	1'100.00	486.00
318	Honoraires, prestations de service	2'563.00	2'560.00	2'495.00
366	Subventions personnes physiques	13'600.00	6'000.00	4'300.00
435	Vente de marchandises	0.00	0.00	0.00

No compte		Réalisé 2015 CHF	Budget 2015 CHF	Réalisé 2014 CHF
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	347'071.70 60'070.85	396'590.00 45'584.00	431'052.95 188'512.62
71	PROTECTION DES EAUX TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	103'075.20 55'556.45	104'270.00 40'284.00	155'568.80 183'012.20
312	Eau, énergie	7'007.00	7'000.00	5'550.95
314	Entretien immeubles par des tiers	43'997.70	40'600.00	92'645.45
315	Entret. objets mobiliers par tiers	5'801.50	5'000.00	5'702.40
318	Honoraires, prestations de service	0.00	0.00	0.00
331	Amortissements	46'269.00	51'670.00	51'670.00
452	Dédommagements RS	35'556.45	40'284.00	0.00
460	Subventions fédérales	0.00	0.00	0.00
461	Subventions cantonales	0.00	0.00	167'676.20
469	Autres subventions	20'000.00	0.00	15'336.00
72	TRAITEMENT DES DECHETS TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	148'896.75 3'514.40	166'300.00 4'300.00	134'532.10 4'275.42
310	Fournit. Bureau, imprimés, publicité	0.00	5'000.00	0.00
311	Mobilier, machines, véhic., matériel	0.00	4'000.00	0.00
312	Eau, énergie	405.30	400.00	22'784.00
313	Fournitures et marchandises	0.00	1'000.00	223.30
314	Entretien immeubles par des tiers	922.05	3'000.00	0.00
318	Honoraires, prestations de service	145'967.50	151'900.00	110'359.80
352	Participation GICAL	1'601.90	0.00	1'165.00
365	Subventions	0.00	1'000.00	0.00
434	Redevances de voirie	2'000.00	2'000.00	2'000.00
435	Vente de marchandises	1'514.40	2'300.00	2'275.42
74	CIMETIERE TOTAL DES CHARGES TOTAL DES REVENUS	2'772.20 500.00	21'200.00 1'000.00	30'231.15 0.00
312	Eau, énergie	1'278.20	1'200.00	925.15
313	Fournitures et marchandises	0.00	1'000.00	0.00
314	Entretien immeubles par des tiers	0.00	1'000.00	378.00
318	Honoraires, prestations de service	1'494.00	18'000.00	28'928.00
434	Redevances	500.00	1'000.00	0.00



COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2015
(classification par fonctions et natures)
(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

No compte		Réalisé 2015 CHF	Budget 2015 CHF	Réalisé 2014 CHF
78	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT			
	TOTAL DES CHARGES	20'053.30	19'600.00	15'202.90
	TOTAL DES REVENUS	500.00	0.00	1'225.00
311	Mobilier, machines, véhic., matériel	639.35	1'800.00	1'524.10
314	Entretien immeubles par des tiers	17'578.05	13'500.00	7'555.70
315	Entret. objets mobiliers par tiers	0.00	2'500.00	972.00
318	Honoraires, prestations de tiers	500.00	0.00	3'750.00
352	Traitement des déchets carnés	295.90	300.00	271.10
365	Subventions diverses	1'040.00	1'500.00	1'130.00
434	Redevances	0.00	0.00	0.00
440	Parts à des recettes fédérales	0.00	0.00	0.00
450	Rétrocessions diverses	0.00	0.00	0.00
461	Subventions cantonales	500.00	0.00	1'225.00
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL DES CHARGES	72'274.25	85'220.00	95'518.00
310	Fournit. diverses	0.00	0.00	0.00
314	Entretien immeubles par des tiers	0.00	2'000.00	0.00
318	Honoraires, prestations de service	59'054.25	70'000.00	52'679.00
331	Amortissements	13'220.00	13'220.00	42'839.00

No compte		Réalisé 2015 CHF	Budget 2015 CHF	Réalisé 2014 CHF
9	FINANCES ET IMPOTS			
	TOTAL DES CHARGES	672'260.06	958'430.00	971'044.91
	TOTAL DES REVENUS	6'371'494.36	2'916'588.00	3'985'809.71
90	IMPOTS			
	TOTAL DES CHARGES	-115'918.43	88'200.00	253'318.85
	TOTAL DES REVENUS	2'370'706.95	1'732'888.00	2'761'288.50
330	Pertes sur débiteurs ord. 2012	-216'241.20	10'000.00	-36'826.45
330	Pertes sur débiteurs ext. 2010-2011	0.00	0.00	0.00
341	Contribution versée aux communes	0.00	0.00	187'271.00
346	Compens.financ.communes françaises	38'609.86	29'600.00	32'819.26
351	Frais de percept. des impôts	61'712.91	48'600.00	70'055.04
400	Impôts s/revenu et fortune PP	2'226'666.40	1'621'000.00	2'606'065.69
401	Impôts s/bénéfice et capital PM	30'428.36	0.00	76'113.26
408	Rétrocession fonds de péréquation	85'463.00	95'000.00	69'802.00
409	Taxe professionnelle communale	11'115.00	3'500.00	6'650.00
429	Autres revenus	3'646.19	0.00	2'657.55
444	Contributions reçues	13'388.00	13'388.00	0.00
94	CHARGES ET REVENUS DES CAPITAUX			
	TOTAL DES CHARGES	926.35	500.00	4'403.60
	TOTAL DES REVENUS	10'906.95	105'400.00	102'265.21
318	Frais de banques	926.35	500.00	4'399.80
323	Intérêts divers	0.00	0.00	3.80
420	Intérêts bancaires	78.70	1'400.00	566.96
421	Intérêts s/placements du P.F.	0.00	0.00	0.00
422	Intérêts div. s/capitaux du P.F.	0.00	90'000.00	90'000.00
426	Intérêts, dividende, part. perman.	10'828.25	14'000.00	11'698.25
95	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER			
	TOTAL DES CHARGES	787'252.14	869'730.00	713'322.46
	TOTAL DES REVENUS	3'989'880.46	1'078'300.00	1'122'256.00
301	Traitement personnel	47'377.65	41'700.00	44'437.00
303	Assurances sociales	7'946.90	9'000.00	8'378.10
309	Personnel interimaire	3'454.50	0.00	3'654.15
311	Matériel et mobilier	0.00	0.00	0.00
312	Energie	75'207.40	52'800.00	38'375.90
313	Fournitures et marchandises	1'135.20	3'700.00	1'744.10
314	Entretien	346'612.50	322'500.00	147'689.70
315	Entretien objet	291.60	3'000.00	162.00
318	Honoraires	118'542.24	117'000.00	147'136.91
322	Intérêts	186'684.15	270'030.00	271'744.60
388	Financements spéciaux	0.00	50'000.00	50'000.00
423	Revenus	1'103'744.40	1'075'300.00	1'120'659.00
424	Gains sur ventes	2'882'529.61	0.00	0.00
434	Redevances	2'167.70	3'000.00	1'597.00
461	Subv cantonales	1'438.75	0.00	0.00

COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2015
(classification par fonctions et natures)
(avec les chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

No compte		Réalisé 2015 CHF	Budget 2015 CHF	Réalisé 2014 CHF
TOTAL GENERAL				
	TOTAL DES CHARGES	2'673'546.87	3'047'493.00	2'938'199.33
	TOTAL DES REVENUS	6'538'290.66	3'049'342.00	4'295'711.83
RESULTAT DE L'EXERCICE		3 864 743.79	1 849.00	1 357 512.50



TABLEAU DE BOUCLEMENT DE L'EXERCICE 2015
Compte de fonctionnement (90)

Charges	2'585'187.87	Revenus	6'538'290.66
Amortissement	88'359.00		
Excédent de revenus	3'864'743.79		
	6'538'290.66		6'538'290.66

Investissements nets (910)

Investissements	878'512.68	Recettes d'investissements	221'600.00
		Augmentation des investissements nets	656'912.68
	878'512.68		878'512.68

Financement (911)

Augmentation des investissements nets	656'912.68	Reprise des amortissements	88'359.00
(*) Excédent de financement	3'296'190.11	Reprise de l'excédent de revenus	3'864'743.79
	3'953'102.79	(*) Insuffisance de financement	0.00
			3'953'102.79

Variation de la fortune nette (912)

(*) Insuffisance de financement	0.00	(*) Excédent de financement	3'296'190.11
Report au bilan	88'359.00	Report au bilan	656'912.68
Augmentation de la fortune nette	3'864'743.79		
	3'953'102.79		3'953'102.79

(*) Selon qu'il y ait « Excédent » ou « Insuffisance » de financement du compte d'investissement 2015

TABLEAU DE BOUCLEMENT DE L'EXERCICE 2014
Compte de fonctionnement (90)

Charges	2'732'221.33	Revenus	4'295'711.83
Amortissement	205'978.00		
Excédent de revenus	1'357'512.50		
	4'295'711.83		4'295'711.83

Investissements nets (910)

Investissements	389'195.10	Subventions d'investissements	0.00
		Augmentation des investissements nets	389'195.10
	389'195.10		389'195.10

Financement (911)

Augmentation des investissements nets	389'195.10	Reprise des amortissements	205'978.00
(*) Excédent de financement	1'174'295.40	Reprise de l'excédent de revenus	1'357'512.50
	1'563'490.50	(*) Insuffisance de financement	0.00
			1'563'490.50

Variation de la fortune nette (912)

(*) Insuffisance de financement	0.00	(*) Excédent de financement	1'174'295.40
Report au bilan	205'978.00	Report au bilan	389'195.10
Augmentation de la fortune nette	1'357'512.50		
	1'563'490.50		1'563'490.50

(*) Selon qu'il y ait « Excédent » ou « Insuffisance » de financement du compte d'investissement 2015



DETTES A COURT, MOYEN ET LONG TERMES, CONTRACTEES POUR FINANCER LES CONSTRUCTIONS OU ACQUISITIONS D'IMMEUBLES LOCATIFS, DONT LES INTERETS SONT PORTES AUX COMPTES D'EXPLOITATION DES IMMEUBLES LOCATIFS

	RAIFFEISEN	RAIFFEISEN	RAIFFEISEN	RAIFFEISEN	BCGE	BCGE	BCGE	UBS	UBS	TOTAUX	
2	1089.96	1089.34	1089.18	1089.84	5051.69.15	5051.69.17	5051.69.19	374.155	374.155		Créanciers
3	2711.15	2711.15	2711.15		26.11.25	26.11.25	26.11.30	13.01.16	13.01.16		Echéance de l'emprunt
4			3'000'000	en cours			3'000'000	2'000'000	1'000'000		Montant initial de l'emprunt
5	432'822	543'402	2'580'000	1'269'297	0	0	0	2'000'000	1'000'000	7'825'521	Solde au 31.12.2014
6	0	0	0	5'105'826	863'000	1'200'000	3'000'000	0	0	10'168'826	Augmentation
7	432'822	543'402	2'580'000	6'375'123	0	0	0	0	0	9'931'347	Remboursement
8	0	0	0	0	863'000	1'200'000	3'000'000	2'000'000	1'000'000	8'063'000	Solde au 31.12.2015
9	2.25%	2.25%	2.25%		0.845%	0.845%	1.320%	3.30%	3.30%		Taux %
10											Dernière année de validité du taux
11	juin-déc	juin-déc	juin-déc	mars-juin-sept-déc	mars-juin-sept-déc	mars-juin-sept-déc	mars-juin-sept-déc	mars-juin-sept-déc	mars-juin-sept-déc		Echéance des intérêts
12	12'822	16'097	52'729	109	585	446	3'630	66'917	33'458	105'036	Intérêts payés sur l'exercice 2015
13											Intérêts courus au 31.12.2015

INVESTISSEMENTS - AMORTISSEMENTS du patrimoine administratif

ANNÉE 2015

Date	Objet	Durée	Statut	Fonction	Crédit voté	Soldes 2014	Dépenses 2015	Recettes 2015	Amortissements 2015	Soldes 31.12.2015	
13.04.93	Transf, école	20 ans	Terminé	21	1'627'480	1				1	
16.05.94	Amélior. Foncières	20 ans	Terminé	79	700'000	1				1	
1986	PC Intercomm	20 ans	Terminé	16	420'000	1				1	
07.06.77	Salle communale	20 ans	Terminé	8	1'542'285	1				1	
20.10.00	Route Louvière	20 ans	Terminé	62	140'000	45'150			6'450	38'700	
02.06.08	Parking Louvière 1-3	20 ans	Terminé	62	250'000	152'880			10'920	141'960	
20.08.05	Ass. Grand Cara	30 ans	Terminé	71	353'210	217'800			9'900	207'900	
30.06.10/ 12.11.12	Coll Louvière I	30 ans	Terminé	71	422'900	366'250			14'650	351'600	
29.10.12	Assain. rte de Presinge	30 ans	Terminé	71	150'000	142'680			4'920	137'760	
14.12.12/ 15.09.14	Coll. Louvière II	30 ans	Terminé	71	426'500	412'300			14'200	398'100	
11.12.06	Amélior. Foncières II	20 ans	Terminé	79	270'000	158'640			13'220	145'420	
07.03.11	Assain. Chevêches	30 ans	Terminé	71	240'000	202'600		200'000	2'599	1	
08.04.13	Zone sportive intercommunale		En cours	34	94'000	25'190				25'190	
10.05.11	Triangle	20 ans	En cours	62	230'000	177'052			11'500	165'552	
27.10.14	Coll. Louvière III	30 ans	En cours	71	1'235'000		712'600	21'600		691'000	
26.05.14	Déchetterie	10 ans	En cours	72	185'000	193	165'913			166'105	
						8'286'375	1'900'739	878'513	221'600	88'359	2'469'292

TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE (TPC) 2015

Reliquat (créances) au 01.01.2015		5990	Soit le montant en 112 TPC au 1.1.2014.
Taxations de l'exercice courant (avant dégrèvement linéaire décidé par CM) a)	16240		
- Dégrèvement linéaire selon délibération du CM (art 308C LCP)	5125		
= Total production 2014 enregistrée en 90.409	11115	=> +	11115 Ce solde doit être égal au compte 90.409.
Irrécouvrables, remises, int. rémunérateurs		-	0
Versements nets des contribuables		-	16600
Total des créances au 31.12.2015 en 112 TPC au 31.12.2015		=	505 Soit le montant
Informations complémentaires :			
Montant minimum de la TPC en 2015 :	30.-		
Taux de dégrèvement pour 2015 :	50%		Soit le taux de dégrèvement éventuellement voté par le CM.



MAIRIE DE PRESINGE

Rte de Presinge 116
1243 Presinge

Tél : 022 759 12 52
Fax : 022 759 20 33
Email : info@presinge.ch
Web : www.presinge.ch

Heures d'ouverture au public

Mercredi 10h00 - 12h30
Jeudi 16h30 - 18h00
Vendredi 10h00 - 11h30

Impressum

Secrétariat
Commune de Presinge

Photos

Jean-Charles Rochat

Mise en page

Expression Créative

